

BARÈME DES SALAIRES DE BASE

SECTEUR COMMERCE - À COMPTER DE JUILLET 2023

BASE MENSUELLE	RÉFÉRENCE	MISE À JOUR
173,33 heures	Barème signé par les partenaires sociaux	Salaires applicables à partir de juillet 2023

CATÉ- GORIE	APPELLATION DE L'EMPLOI ET PROFIL	SALAIRE DE BASE MENSUEL (FCFA)
OUVRIERS ET EMPLOYÉS		
1re A	Manœuvre ordinaire : manutention, nettoyage (moins de 6 mois).	70 706
1re B	Manœuvre ordinaire : manutention, nettoyage (plus de 6 mois).	74 870
2e	Manœuvre spécialisé : gardien permanent, aide-vendeur, torréfacteur, manœuvre de nettoyage ou d'entretien, arrimeur, emballeur, planton.	75 361
3e	Employé avec minimum d'instruction / de pratique : garçon de bureau, téléphoniste, vendeur auxiliaire, photocopieur, employé de courrier, encadreur de manœuvres, commis, pompiste auxiliaire, gardien-concierge.	77 840
4e	Travaux exigeant une formation professionnelle : inscription de bons ou de factures, classement de documents, tenue de registres ; établissement de bulletins de paie par simple reproduction, dactylographe, encaisseur avec fiche de mouvement, transitaire auxiliaire, vendeur, téléphoniste-standardiste, livreur-tripporteur, pompiste, aide-magasinier, commis écrivain de recettes.	82 272

CATÉ- GORIE	APPELLATION DE L'EMPLOI ET PROFIL	SALAIRE DE BASE MENSUEL (FCFA)
5e	Possession d'une certaine technique : établir des prix de revient et de vente, comptable auxiliaire, sténodactylo débutant, vendeur qualifié, contremaître de transit, peseur juré ou assermenté, dactylographe 30 mots/min, archiviste, caissier auxiliaire ou aide-caissier, gérant de boutique ou petit magasin, infirmier breveté, chauffeur-livreur (véhicule de moins de 3,5 t), réserviste tenant des stocks, employé assermenté tenant une bascule, gérant de petite station d'essence.	89 244
6e	Employé qualifié de bureau / service : aide-comptable, caissier d'une caisse secondaire, gérant d'opérations secondaires, vendeur principal, aide-transitaire, Assistant infirmier, magasinier, sténotypiste, mécanographe diplômé, assistant démarcheur, clerc sténodactylographe 2e degré, employé assermenté ayant les mêmes connaissances qu'un peseur juré, gérant de filling-station ou station de vente (vente exclusive de produits pétroliers).	93 790
EMPLOYÉS SUPÉRIEURS – TECHNICIENS ASSIMILÉS		
7ème A	Employé très qualifié de bureau / service : comptable, transitaire, caissier d'une caisse principale, employé établissant des prix de revient et de vente et faisant le contrôle des autres, mécanographe diplômé avec trois (3) ans de pratique, démarcheur, infirmier d'État (niveau Bfem+3), chef magasinier, gérant de station-service.	105 342
7ème B	Secrétaire de direction avec grande expérience : secrétaire de direction capable de rédiger la majeure partie de la correspondance après directives générales.	113 984
8ème A	Comptable expérimenté : gérant responsable de plusieurs magasins, chef de commerces multiples, chef de garage de moins de six (6) ouvriers.	115 718
8ème B	Chef de secteur responsable de plusieurs opérations : chef de secteur à plusieurs opérations, gérant de magasin vente-livraison, gérant de magasin central de vente et de distribution, chef de groupe principal de commerces multiples, chef de chais d'une capacité de mille (1 000) hectolitres.	123 484
8ème C	Responsable de section, directeur de petit service : responsable d'un service import-export, chargé du contrôle et de la surveillance d'un ensemble d'opérations de vente ou d'un groupe de secteurs de vente à l'extérieur, directeur d'un petit magasin à commerces multiples, chef de garage avec au moins six (6) ouvriers.	124 255

CATÉ- GORIE	APPELLATION DE L'EMPLOI ET PROFIL	SALAIRE DE BASE MENSUEL (FCFA)
CHEFS DE SERVICE		
9ème A	Chef comptable : contrôleur comptable de succursales ou agences, chef de service avec procuration d'assurer la marche du service, directeur d'un magasin important assisté de plus de deux (2) chefs de groupe.	125 543
9ème B	Chef de service import-export : chef de service import-export expérimenté et pouvant assurer l'intérim d'un directeur de comptoir, chef de garage ayant sous ses ordres plus de quinze (15) ouvriers spécialisés.	132 498
CADRES DE DIRECTION		
10ème A	Directeur de comptoir avec procuration du siège : directeur de comptoir, directeur principal de magasin à commerces multiples.	141 024
10ème B	Inspecteur services et opérations : inspecteur des services et opérations dépendant des directeurs généraux, directeur marchandises d'un groupe de territoires, adjoint et intérimaire d'un directeur général d'un groupe de territoires, comptable ayant la responsabilité de l'organisation générale ou de la tenue de la comptabilité d'une entreprise et pouvant analyser son fonctionnement juridique, économique et financier, inspecteur comptable chargé des missions d'inspection de plusieurs comptoirs.	157 097
10ème C	Directeur de comptoir indépendant : directeur de comptoir indépendant avec personnel nombreux et structure complexe.	174 049
11e	Directeur général : directeur général directement rattaché au siège social.	195 119